

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 28 juin 1993

LETTRE DU 28 JUIN 1993

Chères Collègues et chers Collègues,

Une fois de plus, l'Assemblée générale annuelle et la réception qui l'a suivie ont permis à près d'une cinquantaine de personnes -- collègues et conjoints -- de vaquer, de façon plaisante, aux affaires de l'Association.

À vrai dire, la situation est loin d'être alarmante; bien au contraire. En voici quelques exemples:

- le Trésorier a rapporté que, en date du 2 juin 1993, 168 membres avaient versé leur cotisation annuelle pour l'exercice 1992-1993 comparativement à 138 pour l'exercice précédent;
- 146 collègues ont décidé d'adhérer au programme d'assurance-maladie mis en vigueur au début du mois d'avril; ces bons résultats justifient amplement la peine que se sont donnée plusieurs d'entre nous.

Le secteur la plus préoccupant pour les membres du Conseil demeure sans aucun doute celui de l'utilisation qui sera faite, à l'automne prochain, du surplus actuariel considérable des avoirs de la Caisse de retraite. Diverses hypothèses continuent d'interpeller la communauté universitaire. L'APRUM se tient aux aguets.

Au cours de l'Assemblée générale -- dont le procès-verbal vous parviendra en temps utile -- plusieurs points ont été abordés. Je vous en présente ci-après un court échantillon.

Au cours de l'exercice 1992-1993, 10 collègues nous ont quittés définitivement. Le tout dernier en date est Monsieur l'abbé Paul-Eugène Lortie, décédé le 9 juin dernier à l'âge de 73 ans. Ce collègue, particulièrement versé dans le domaine des études gréco-latines, a oeuvré au Département d'études anciennes et modernes où il a influencé plusieurs générations d'étudiantes et d'étudiants.

Le Trésorier a présenté son rapport pour l'exercice 1992-1993. Vous en retrouverez, ci-joint, une copie. Fait à noter: l'exercice financier se solde par un très léger déficit d'opération: 187,88\$. Ce déficit est très conjoncturel selon le Trésorier car des déboursés beaucoup plus élevés que par les années passées ont dû être effectués aux postes « frais de secrétariat » et « frais de courrier » à l'occasion des échanges de correspondance au sujet de l'assurance-maladie.

L'Assemblée générale, tenant compte de la réserve de fonds dont dispose l'APRUM, a décidé, sur recommandation du Trésorier, de maintenir la cotisation annuelle à 20\$.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil de l'exercice 1992-1993 de leur contribution aux travaux de l'APRUM et, en particulier, les collègues Jean-Marie Bourgault et Gaston de Lamirande qui quittent le Conseil. Je souhaite la bienvenue aux collègues Vianney Décarie et Maurice L'Abbé qui deviennent conseillers.

Comme à l'accoutumée, la réception a été marquée au coin de la bonne humeur des convives et du choix judicieux des plats et des vins. Les fromages, tout particulièrement, ont subi les assauts des gourmets. Ils n'ont pas survécu!... Il s'agit des fromages à l'évidence! Merci à la grande responsable de l'organisation de ces agapes: Mme Céline Pilon et à ses assistantes Mesdames Solange Leduc et Ginette Chartier.

Les déjeuners du troisième jeudi ne reprendront qu'en septembre. Notez déjà les dates pour le premier trimestre: 16 septembre, 21 octobre et 18 novembre.

Passez un bon été!

Le Président
Jacques St-Pierre
JSP/fsp
p.j.: 1